

AVIS DE DELIVRANCE

CNR indique qu'il a été conclu le **29/12/2025**, sous la référence **21376**, un titre d'occupation du domaine public qui lui a été concédé sur les communes **d'Avignon, le Pontet, les Angles, Roquemaure, Sauveterre et Villeneuve les Avignon**, une mise à disposition :

De lieux - en sous-sol, en surface ou en surplomb nécessaires au maintien en place à l'implantation des ouvrages désignés ci-dessous :

Les parcelles concernées sont les suivantes :

commune	section	Numéro	Surface (m ²)
Avignon	AB	140	200
Avignon	AC	280	192
Avignon	AD	174	3
Avignon	CY	109	97
Avignon	CY	115	21
Avignon	CY	202	281
Avignon	CZ	96	32
Avignon	CZ	97	11
Avignon	CZ	98	488
Avignon	HM	172	101
Le Pontet	BA	104	148
Le Pontet	BA	3	411
Les Angles	AA	8	48
Les Angles	AA	9	45
Les Angles	AB	22	55
Les Angles	AB	32	80
Sauveterre	AH	21	2650
Roquemaure	AK	854	231
Roquemaure	AL	638	599
Villeneuve-lès-Avignon	BY	51	57
Villeneuve-lès-Avignon	BZ	36	26
Villeneuve-lès-Avignon	DB	20	33
Villeneuve-lès-Avignon	DB	21	732
Cadastré		6541	
Non cadastré		1201	
Total		7742	
Dont surface bâtie		760	
Dont linéaire réseaux		6860	

Constituant un réseau de canalisations de 6860 mètres linéaires et une surface bâtie de 760 mètres carrés.

Le tout figurant sur la(les) vue(s) aérienne(s) de situation ci-après.

Ce titre est consultable sur demande à l'adresse suivante en précisant la référence **21376** :

- @cnr.tm.fr,
- OU *Direction des Territoires Rhône Aval - Equipe Domaniale – 25 bis chemin des rocallies, BP 194 - 30401 Villeneuve les Avignon Cedex.*

Cette conclusion peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis, ceci auprès du Tribunal administratif de Nîmes - 16 avenue Feuchères - CS 88010 30941- Nîmes cedex 09 - tél. : 04 66 27 37 00 - greffe.ta-nimes@juradm.fr - <http://nimes.tribunal-administratif.fr>.

Le présent avis a été mis en ligne le **09/01/2026**.

Plan d'encartage et de situation

